



Comment me faire reconnaître malgres avoir été déjà été reconnu?

Par **maureenrico**, le **20/09/2010** à **14:19**

Bonjour,
je me permet de vous poser quelques questions afin de m orienter juridiquement. Je vous explique la situation. J'ai été reconnue à ma naissance par mon père biologique. Mais mes parents ayant divorcer très tôt (à mes 7ans) j'ai été élevée par l homme que j'appelle mon père de coeur. Je l'ai toujours considéré comme mon vrai père. Aujourd hui majeure, (21ans) , je souhaiterai qu'il me reconnaisse civilement comme étant sa fille ou me faire adopter. Est ce possible et quelles sont les démarches? Merci.

Par **amajuris**, le **20/09/2010** à **14:33**

bjr,
vous avez déjà une filiation paternelle établie donc vous ne pouvez pas demander une autre filiation.
il reste la solution de l'adoption simple si votre père légitime y consent.
cdt

Par **mimi493**, le **20/09/2010** à **17:26**

Le père légitime n'a pas à y consentir, l'enfant est majeur.

Par **maureenrico**, le **21/09/2010** à **11:40**

merci de vos réponses